

Dominique Moïsi



Un Juif improbable



Une éducation
européenne

Extrait de la publication

Flammarion

Dominique Moïsi

Un Juif improbable

Comment être français, quand votre père a été trahi par un pays qu'il avait totalement épousé? Comment être juif, quand votre mère s'est convertie au catholicisme au début des années 1930? Comment croire à l'Europe quand la Shoah s'est déroulée sur le vieux continent? Et comment dépasser le ressentiment quand on est venu au monde avec la tragédie en héritage?

Né au lendemain de la Libération, Dominique Moïsi a appris à compter en gravant dans sa mémoire les chiffres 159721 tatoués sur l'avant-bras de son père. Celui-ci avait survécu à Auschwitz et aux expériences médicales des nazis. Il vivrait jusqu'à... plus de quatre-vingt-dix ans et il transmettrait à son fils un amour à la fois intense et torturé de la France.

Ce récit singulier et apaisé d'une quête identitaire dans le monde de l'après-guerre trouve un ton nouveau pour raconter un destin fortuné au milieu des remous, des tensions et des cruautés de l'Histoire.

Auteur de La géopolitique de l'émotion, Dominique Moïsi est un des membres fondateurs de l'IFRI (Institut français des relations internationales). Il est éditorialiste au Financial Times, aux Échos et à Ouest-France.

Flammarion

Extrait de la publication

Un Juif improbable

Du même auteur

- La Géopolitique de l'émotion*, Flammarion, 2008.
- Les Cartes de la France à l'heure de la mondialisation*,
avec Hubert Védrine, Fayard, 2000.
- Le Nouveau Continent : plaidoyer pour une Europe
renaissante*, avec Jacques Rupnik, Calmann-Lévy,
1991.
- Le Système communiste : un monde en expansion*, Ifri-
Economica, 1982.
- Crises et guerres au XX^e siècle : analogies et différences*,
Ifri-Economica, 1981.

Dominique Moïsi

Un Juif improbable

Flammarion

© Flammarion, 2011.
ISBN : 978-2-0812-6972-9

Pour Diana,
Luca et Laurent.

AVANT-PROPOS

Il y a vingt ans, je célébrais dans un livre publié avec mon ami Jacques Rupnik le retour à la maison de « l'Europe kidnappée » pour reprendre l'heureuse formule de Milan Kundera. Le titre de l'ouvrage traduisait bien mon optimisme : *Le Nouveau Continent : plaidoyer pour l'Europe renaissante*.

Le mur de Berlin était tombé deux ans auparavant. Avec le triomphe de la démocratie, l'Europe retrouvait sa géographie. J'avais quarante-quatre ans et j'étais plein d'espoir, même si au-delà de la célébration de la « Nouvelle Europe » j'exprimais déjà des inquiétudes sur l'avenir du continent. La guerre était revenue dans les Balkans. Les égoïsmes nationaux avaient succédé à l'euphorie qui avait suivi la chute du mur de Berlin. L'Europe de l'après-guerre froide n'était-elle pas sur le point de rater son nouveau rendez-vous avec l'histoire ?

Vingt ans plus tard, ces simples interrogations, hélas justifiées, ont fait place à l'inquiétude. Un vent mauvais souffle sur l'Europe ; un vent fait de peur, de morosité et de pessimisme qui conduit aux tentations populistes de repli sur soi et de rejet sinon

d'exclusion de l'autre. Un vent qui n'a pas attendu la crise financière et économique pour se manifester.

Il m'a semblé qu'il fallait trouver le moyen de rappeler les valeurs qui ont présidé à la construction de l'Europe de l'après-guerre, pour dire ce qui la fonde. Et pour cela, sans doute était-il nécessaire de revenir sur ce qu'elle avait vécu, sur ses drames et sur l'héritage que nous ont légué les générations précédentes. Cela conduisait à s'interroger sur sa mémoire...

Je ne me voyais pas pour autant écrire un essai sur l'Europe. Un de plus... Il me fallait trouver une autre approche, plus vivante, plus humaine, plus personnelle, qui ferait sentir de l'intérieur les complexités, les nuances du passé, et inviterait à s'interroger sur notre présent. C'est ainsi qu'est née progressivement en moi l'idée un peu folle de relater l'histoire que je connaissais le mieux, la mienne. Je ne l'ai pas fait par narcissisme, le passé que je redécouvre était souvent douloureux et l'exercice pénible. Je n'ai pas été non plus animé par une quelconque nostalgie, même si les réalités que je décris dans ce livre, du couple franco-allemand aux relations transatlantiques, avaient hier une qualité et une profondeur qui ont sans doute disparu aujourd'hui.

L'analyste des relations internationales que je suis n'a pas choisi par simple jeu le détour de l'autobiographie pour parler aux Européens. J'ai pensé que ce récit initiatique – qui aurait pu avoir comme sous-titre « Comment je suis devenu un Européen » – contient un message qui me dépasse largement, et qu'il peut être utile pour chasser les démons qui hantent à nouveau notre continent, de la peur à l'intolérance, du cynisme au nihilisme.

PROLOGUE

C'était une petite salle de cour. Rue d'Assas. Je suis entré. Il était là, grand, sec. Le cheveu ras, coiffé en brosse. L'air martial. Il m'a toisé du haut de sa stature de professeur de droit et de chroniqueur au *Monde*. Maurice Duverger se pensait comme *le* constitutionnaliste français. Il était, de fait, une référence en la matière. Tout comme le doyen Georges Vedel, qui fut également mon professeur et dont j'aimais la sagesse et la générosité. Deux hommes. Deux styles.

Il a regardé la liste des noms des candidats. Posément. Et je l'ai entendu dire « Moïsi ? », sur un ton qui n'invitait pas à répondre. J'ai vu sur son visage une légère moue. « Hum... » Il a levé les yeux et m'a fixé avec l'esquisse d'un sourire. Et d'une voix coupante : « Moïsi ! Parlez-moi du racisme... »

J'avais dix minutes pour jeter les bases de mon exposé. La provocation était évidente. Surtout ne pas broncher. J'ai avalé ma salive et rassemblé mes esprits. Il n'eut rien à me reprocher. Mon petit discours fut impeccable et mes réponses ajustées au millimètre. À défaut d'être sympathique, Duverger sut se

montrer juste : je n'avais pas tremblé, ma note fut excellente.

Je ne connaissais pas son passé. Fut-ce une chance ? Ce n'est que beaucoup plus tard, une vingtaine d'années après ce face-à-face, qu'il gagna un procès retentissant contre le magazine *Actuel* qui avait exhumé son engagement doriote avant guerre et dans les débuts du régime de Vichy et l'avait accusé d'avoir approuvé, dans un article de la *Revue de droit public* en 1941, les mesures prises à l'encontre des fonctionnaires juifs. Georges Vedel, avec l'aménité qui était la sienne, était venu témoigner en sa faveur. Ce sombre article aurait eu pour seule intention d'instaurer un cadre restrictif à ces mesures pour en limiter les effets, avait plaidé le doyen... Duverger n'était pas condamnable. Si j'avais su tout cela, si j'avais eu connaissance de ce texte, si j'avais eu à l'esprit cette phrase : « Si l'on adopte le critère religieux, il est à craindre que la plupart des Juifs ne feignent une conversion apparente et ne parviennent ainsi à éluder l'application de la loi », peut-être aurais-je eu plus de mal à maîtriser mes émotions.

J'écris, avec sous mes yeux la carte d'identité délivrée à mon père, par le commissariat de police de Nice, le 4 juin 1943. Un double tampon rouge, avec le faisceau de licteurs à la double francisque, authentifie le document. J'y lis ceci : « Intendance régionale de police de Nice. Service de la carte d'identité. État Français. » Cet État Français que Maurice Duverger avait servi « impeccablement ».

À l'époque de cet examen, je rêvais encore de devenir, moi aussi, un grand commis de la République. J'avais dans l'idée que mes études à

Sciences Po me conduiraient naturellement à présenter le concours de l'École nationale d'administration et que j'appartiendrais à l'élite de la nation. Mon père n'avait-il pas servi le pays glorieusement sous l'uniforme, se voyant cité à l'ordre de son régiment, le 212^e R.R., en 1940 ? Le caporal Jules Moïsi n'avait-il pas été décoré de la croix de guerre par le général d'armée Besson ?

En fait de décoration, le commissariat de police de Nice a apposé sur la carte d'identité de mon père un autre tampon rouge. En lettres capitales, mordant sur la photo d'identité, je lis : « JUIF ». À l'époque, c'était presque un arrêt de mort...

« Moïsi ?... Hum... Moïsi ! Parlez-moi du racisme ! » Duverger faisait-il preuve ce jour-là d'un cynisme glacial et d'un humour douteux ? Ou était-ce simplement le retour du refoulé, quelque chose qui lui avait échappé, qui remontait de loin ? Je ne le saurais jamais.

Rétrospectivement, je me dis que si cet « entretien » n'avait pas eu pour objet un examen de fin d'année en faculté de droit, j'aurais pu porter à sa connaissance quelques « détails » qui l'auraient instruit. J'aurais pu lui raconter comment j'avais appris à compter en déchiffrant le numéro tatoué sur le bras de mon père : 1 5 9 7 2 1. Et j'aurais ajouté que Michel Moïsi, son neveu, avait choisi à seize ans de servir la France en rejoignant la Résistance, en Haute-Savoie, qu'il avait combattu, sous le nom de Maurin dans la section « Liberté chérie » du plateau des Glières, sous les ordres du légendaire Tom Morel et qu'il était donc de ceux à qui Maurice Duverger devait, comme tant d'autres, de vivre dans un pays

libre et qui se veut encore respectueux de la dignité et des droits de tous les hommes, quels que soient leur religion, leur race, leur sexe...

Aurait-il su cela, par extraordinaire, avant de m'interroger, aurait-il osé cette douteuse question de cours : « Moïsi ! Parlez-moi du racisme... » ?

En vérité, il ignorait bien plus que ces « détails ». Il n'imaginait pas à quel point, autour de ce nom de « Juif » qui avait conduit mon père à Auschwitz, un écheveau de silence et de secret s'était noué. Il n'avait pas idée de l'interrogation qui m'habitait et me pétrissait. C'est elle qui m'a fait ce que je suis.

Il ne savait pas que non seulement Juif j'étais né, mais que Juif j'avais choisi d'être. En France. Ce qui n'était pas non plus une mince affaire.

UNE IMPECCABLE ADMINISTRATION

Le papier a jauni, mais le document est intact. C'est un « Avertissement délivré par le Directeur des Contributions directes pour l'acquit des cotisations de l'année 1947 », pour le département des Alpes-Maritimes.

Dans ce tout début de l'après-guerre, l'administration française se remettait en ordre de marche et la seconde perception de la ville de Nice se rappelait au bon souvenir d'un de ses contributeurs, pour lui enjoindre de payer 2 070 francs d'« anciennes contributions directes et taxes assimilées » selon l'intitulé du tableau où étaient détaillées les sommes : 1 661 francs, de « contributions mobilières », 246 francs de « taxes d'habitation ». Des chiffres soigneusement calligraphiés à la plume sergent-major, de même que l'adresse : 2, rue Spitalieri, et le nom : « Moïse Jules ». En bas de la page, sous le cadre récapitulatif des arriérés d'impôts en souffrance, en petites capitales grasses, dans un caractère bâton propre à faire comprendre qu'il valait mieux se plier à l'injonction : « Rapporter le présent avertissement en venant payer. »

Comment ce formulaire n° 2170 C (nov. 1946), daté du 30 septembre 1947, est-il parvenu à mon père ? Il a fallu que l'administration le retrouve à Paris, où il habitait – 9, rue Lentonnet, dans le IX^e arrondissement – après son retour d'Auschwitz, comme l'attestent à la fois la « carte d'auditeur » de l'École du Louvre, que fréquentait en 1945-1946 son épouse Charlotte, et la « carte nationale de priorité des mères de familles », n° 1190, qu'on lui avait accordée depuis qu'elle avait déclaré, tardivement, sa grossesse, le 28 juin 1946 – je suis né le 21 octobre.

Quels chemins a emprunté cette « douloureuse » ? Je l'ignore bien entendu. Ce que je sais, c'est qu'elle est arrivée. Même si l'encre en est délavée, on distingue encore la trace d'un tampon : « Payé par chèque... le... » Et la date, portée par une autre plume, tenue manifestement par une autre main : 2/12/48. L'administration était arrivée à ses fins. L'affaire était close.

On réclamait ainsi les taxes impayées par mon père depuis sa déportation. Remarquable continuité de l'État français ! L'appartement de la rue Spitalieri n'était plus occupé depuis des lustres, ma mère n'ayant évidemment pas attendu que la Gestapo vienne la cueillir un petit matin d'octobre 1943, comme Alois Brunner l'avait fait, en personne, pour mon père, sur les lieux où il travaillait officiellement comme « chef de chantier forestier » depuis son arrivée à Nice. Jules Moïsi avait, en réalité, créé une petite entreprise de bois de chauffage avec un associé en qui, pensait-il, on pouvait avoir toute confiance. De quoi devaient donc s'acquitter mon père et ma mère, en 1947, au titre de cet appartement ?

J'imagine que le propriétaire n'avait pas dû traîner pour trouver un nouveau locataire.

Un traître avait vendu mon père aux nazis, à peine ces derniers avaient-ils installé leurs quartiers à Nice, après le départ des Italiens. Mais un autre homme n'avait pas perdu le nord, dans ces heures blêmes. Je ne livrerai pas son nom, mon père n'ayant jamais voulu porter à ma connaissance l'identité de ceux que j'aurais pu, à juste titre, poursuivre de ma vindicte. J'ignorais cet épisode jusqu'au jour où, après la mort de ma mère, je suis tombé, en triant des documents, sur ce brouillon de lettre qu'elle avait conservé.

À l'encre bleue, sur un papier gris, un papier de temps de guerre, d'une écriture petite et fine, mon père avait écrit :

J'ai l'honneur de déposer entre vos mains plainte pour les faits suivants. En septembre 1943, au moment où les Allemands ont occupé Nice, j'ai dû, en qualité d'Israélite [que j'aime ce mot de *qualité*, qui sonne ici avec toute la noblesse qu'on lui avait déniée], prendre certaines précautions, pour éviter d'être arrêté.

Ayant besoin d'argent, j'ai cherché à vendre un brillant appartenant à ma femme et j'ai demandé à Monsieur P. de m'aider à faire cette opération difficile en raison de l'occupation de Nice. Après avoir tenté cette vente sans succès auprès de M^e B., avoué, place Mas-séna, à Nice, j'ai demandé à Monsieur M. de me prêter 100 000 francs en lui remettant cette pierre en garantie. Quelques semaines plus tard, j'étais arrêté et déporté en Allemagne, d'où j'ai eu la chance de revenir en mai dernier.

Au début de 1944, un de mes amis, ayant prié Monsieur M... de lui rendre cette pierre moyennant le

remboursement de la somme prêtée, M. M...., qui connaissait mon arrestation et pouvait espérer ma mort en Allemagne, a nié avoir reçu cette pierre.

À mon retour à Nice, je me suis rendu chez Mme M. [suit l'adresse] et celle-ci a affirmé n'avoir pas été au courant des affaires de son mari.

Je dois ajouter qu'au moment où je lui ai confié cette pierre, M. M. l'a remise en ma présence à sa maîtresse, Mme J.

M. M. étant actuellement détenu aux Nouvelles Prisons sous l'accusation de dénonciation d'un officier F.F.I. à la Gestapo, je vous prie de vouloir joindre cette plainte à son dossier.

Il y a là déjà de quoi frémir de colère ou pleurer de désolation. De quoi s'imaginer en tout cas, sans qu'il soit besoin de voir le moindre film, le climat dans lequel vivaient non seulement mes parents, mais tous ceux qui avaient le malheur d'être « mal nés », d'être nés juifs.

Pourtant, il faut encore lire le dernier paragraphe de ce petit feuillet pour prendre toute la mesure de l'ignominie. Mon père, en effet poursuit :

Je dois ajouter que quelques jours après mon arrestation, Monsieur M. a eu plusieurs entretiens avec ma femme et lui a offert de me faire rester en France sous condition d'un versement de 100 000 francs à faire par elle, affirmant connaître une personne bien placée pour obtenir ce résultat.

Qu'a répondu ma mère à ce bon apôtre ? Jules et Charlotte Moïsi se sont bien gardés de m'en parler, et j'ai tout lieu de penser qu'ils n'ont rien dit à leurs frères et sœurs. Même lorsque j'eus enfin le courage

Mise en page
PCA
44400 Rezé

N°édition : N.01ELJN000260.N001

Dépôt légal : mai 2011

